

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01854

Numéro SIREN : 485 167 928

Nom ou dénomination : 06 ETANCHE SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2023 sous le numéro de dépôt 34

24

**06 ETANCHE SERVICES**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 25.000 euros**  
**Siège Social : 45, Avenue des Baumettes, 06000 Nice**  
**R.C.S. Nice B 485 167 928**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 28 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf

Le vingt-huit juin  
à douze heures

Au siège social,

45, Avenue des Baumettes, 06000 Nice

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée 06 ETANCHE SERVICES, au capital de 25.000 euros, divisé en 2.500 parts sociales de 10,00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

- Monsieur Saïd SAFFAR possédant 100 parts
- La S.A.S. S.G. 2AE représentée par Monsieur Saïd SAFFAR, son Président, possédant 2.400 parts.

**Total des parts présentes** **2.500 parts.**

Tous les associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La réunion est présidée par Monsieur Saïd SAFFAR, Gérant associé.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
  - Rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce ;
  - Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la Gérance ;
  - Affectation des résultats.
- /

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2018 ;
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la Gérance ;
- Le texte des résolutions proposées.

Il précise que tous les documents prescrits par les dispositions légales, et qu'il énumère, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prévus par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 237.100,00 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 237.100,00 euros :

- à la S.A.S. S.G. 2AE 237.100,00 euros

La collectivité des associés reconnaît en outre qu'il a été distribué précédemment au titre des trois exercices précédents les dividendes suivants, à savoir :

- au titre de l'exercice 2015 552.485,00 euros  
- au titre de l'exercice 2016 440.318,00 euros  
- au titre de l'exercice 2017 360.589,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



### TROISIEME RESOLUTION

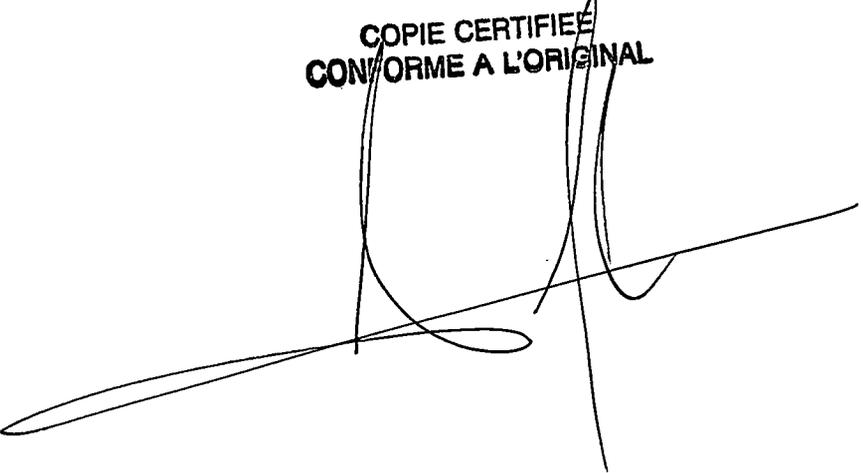
La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial, sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, déclare approuver successivement chacune de ces conventions.

Chacune desdites conventions, soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, conformément à la Loi, a été approuvée à l'unanimité des autres associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à treize heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Gérant ainsi que par tous les associés présents, après lecture.

**COPIE CERTIFIEE  
CONFORME A L'ORIGINAL**



Désignation de l'entreprise : **SARL 06 ETANCHE SERVICES** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **45 Avenue des Baumettes** **06000 NICE** Durée de l'exercice précédent\* **12**

Numéro SIRET\* **4 8 5 1 6 7 9 2 8 0 0 0 1 2** Néant  \*

				Exercice N clos le.		N-1	
				3 1 1 2 2 0 1 8 1		3 1 1 2 2 0 1 7 1	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AC				
	Frais de développement *		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires		AG				
	Fonds commercial (1)		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	19 725	AK	17 775	1 950		7 966
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AM				
	Terrains		AO				
	Constructions		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 758	AS	57 422	336		2 193
	Autres immobilisations corporelles	5 114	AU	5 114			
Immobilisations en cours		AV					
Avances et acomptes		AX					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (E)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS				
	Autres participations		CU				
	Créances rattachées à des participations		BB				
	Autres titres immobilisés		BD				
Prêts		BF					
Autres immobilisations financières*	762	BH		762		762	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>83 359</b>	<b>80 311</b>	<b>3 048</b>		<b>10 921</b>	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	16 256	BM		16 256		25 196
	En cours de production de biens	246 500	BO		246 500		
	En cours de production de services		BP				
	Produits intermédiaires et finis		BR				
	Marchandises		BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV				
	Autres stocks		BW				
ACTIF CIRCULANT	Clientèle et comptes rattachés (3)*	390 734	BY	66 935	323 799		837 458
	Autres créances (3)	225 164	BZ		225 164		104 592
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)		CD				
	Disponibilités	304 790	CF		304 790		427 652
	Charges constatées d'avance (3)*	3 449	CH		3 449		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>1 186 893</b>	<b>66 935</b>	<b>1 119 959</b>		<b>1 394 898</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1 270 253</b>	<b>147 245</b>	<b>1 123 007</b>		<b>1 405 820</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR	2 600

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepi Group

Clause de réserve de propriété :

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

\* Des duplications concernant cette rubrique sont demandées dans le formulaire n° 2022

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros.

ACKER EXPERTISE COMPTABLE

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		SARL 06 ETANCHE SERVICES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....25.000.....)	DA	25 000	25 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 500	2 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	237 100	360 589	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>DL</b>	<b>264 600</b>	<b>388 089</b>	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		<b>DO</b>			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>DR</b>			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DY	40	57 003	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	403 229	667 020	
	Dettes fiscales et sociales	DY	68 340	127 805	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	386 799	165 903	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>EC</b>	<b>858 407</b>	<b>1 017 731</b>		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>1 123 007</b>	<b>1 405 820</b>		
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	858 407	1 017 731		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5

## IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2019

Formulaire obligatoire (article 53  
A du Code Général des Impôts)

Page 23

Désignation de l'entreprise : SARL 06 ETANCHE SERVICES Néant \*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				1		2				
						3				
						4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	19 725	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL			
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		M2		KP		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS	57 758	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW	KX		
		Matériel de transport *			KY	9 992	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	5 114	LC	LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ			
	Avances et acomptes			LK		LL	LM			
	TOTAL III			LN	72 864	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
Autres participations		8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés		IP		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières		IT	762	1U		1V				
TOTAL IV		LQ	762	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	93 352	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	19 725	IX	19 725
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	57 758	MK	57 758	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport		IV	9 992	MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	5 114	MT		MU
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
TOTAL III			IY	9 992	NG	62 872	NH		NI	62 872
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØV	
	Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	762	2F		2G	762
	TOTAL IV		I3		NJ	762	NK		2H	762
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	9 992	ØL	83 359	ØM	83 359	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros.

ACKER EXPERTISE COMPTABLE

(Ne pas reporter le montant des continues)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 06 ETANCHE SERVICES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *									
CADRE A																			
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice								
Frais d'établissement et de développement			CY	EL			EM			EN									
Autres immobilisations incorporelles			PE	PF			PG			PH									
TOTAL I			11 759			6 016			17 775										
TOTAL II																			
Terrains			PI	PJ			PK			PL									
Sur sol propre			PM	PN			PO			PQ									
Constructions			PR	PS			PT			PU									
Sur sol d'autrui			PV	PW			PX			PY									
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PZ	QA			QB			QC									
Installations techniques, matériel et outillage industriels			55 565			1 857			57 422										
Autres			QD	QE			QF			QG									
Inst. générales, agencements, aménagement divers			QH	QI			QJ			QK									
immobilisations			9 992			9 992													
corporelles			QL	QM			QN			QO									
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QP	QR			QS			QT									
Emballages récupérables et divers			QU	QV			QW			QX									
TOTAL III			70 671			1 857			9 992		62 536								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			ON	OP			OQ			OR									
82 430			7 873			9 992			80 311										
CADRE B																			
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
DOTATIONS																			
REPRISES																			
Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																			
Frais établissement		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6							
TOTAL I		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel							
Autres immob. incorporelles		N7		N8		N6		N7		N8		N9							
TOTAL II		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7							
Terrains		Q9		R1		R2		R3		R4		R5							
Sur sol propre		R7		R8		R9		S1		S2		S3							
Constructions		S5		S6		S7		S8		S9		T1							
Sur sol d'autrui		T3		T4		T5		T6		T7		T8							
Inst. techniques mat. et outillage		U1		U2		U3		U4		U5		U6							
Inst. gales, agenc. am. divers		U8		U9		V1		V2		V3		V4							
Autres immobilisations corporelles		V6		V7		V8		V9		W1		W2							
Mat. bureau et inform. mobilier		W4		W5		W6		W7		W8		W9							
Autres immobilisations corporelles		X2		X3		X4		X5		X6		X7							
TOTAL III		NL		NM		NO		NP		NQ		NR							
Frais d'acquisition de titres de participations		NP		NQ		NR		NS		NT		NU							
TOTAL IV		NW		NX		NY		NZ		NA		NB							
Total général (I+II+III+IV)		NS		NT		NU		NV		NW		NX							
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NY		NZ		NA		NB		NC		ND							
Total général non venté (NS + NT + NU)		NA		NB		NC		ND		NE		NF							
Total général non venté (NW - NY)		NF		NG		NH		NI		NJ		NK							
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9							
Primes de remboursement des obligations												SP							
												SR							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C				
		- corporelles	6E	6F	6G				
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4				
		- titres de participation	9U	9V	9W				
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	71 892	6U	4 509	6V	9 466	6W	66 935
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	71 892	TY	4 509	TZ	9 466	UA	66 935
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	71 892	UB	4 509	UC	9 466	UD	66 935
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	4 509	UF	9 466			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE \***

DGFIP N° 2057 2019

Page 26

Formulaire obligatoire (article 53  
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :		SARL 06 ETANCHE SERVICES				Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières	UT	762	UV	0	UW	762					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	80 430		80 430							
	Autres créances clients	UX	310 304		310 304							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )	ZI										
	Personnel et comptes rattachés	UY	4 400		1 800		2 600					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	36 153		36 153						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)	VC	124 661		124 661							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	59 950		59 950							
	Charges constatées d'avance	VS	3 449		3 449							
	<b>TOTAUX</b>		VT	620 109	VU	616 747	VV	3 362				
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
RENVIS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y										
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z										
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
		à plus de 1 an à l'origine	VH									
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A										
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	403 229		403 229							
	Personnel et comptes rattachés	8C	11 685		11 685							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	33 318		33 318							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	21 936		21 936						
		Obligations cautionnées	VX									
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 400		1 400						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J										
Groupe et associés (2)	VI	40		40								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	386 799		386 799								
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ											
Produits constatés d'avance	8L											
<b>TOTAUX</b>		VY	858 407	VZ	858 407							
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL							
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 06 ETANCHE SERVICES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3   1   1   2   2   0   1   8		
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		WA	237 100	
		de son conjoint		WB		
			moins part déductible *	à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	5 097	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	1 298	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	6 395	
	Amendes et pénalités	WJ	696	XZ	696	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	75 309
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8	
			- imposées au taux de 0 %		ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					<b>TOTAL I</b>	
					WR	
					330 788	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV
		- imposées aux taux de 0 %				WH
		- imposées aux taux de 19 %				WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
Majoration d'amortissement *						
Mesures d'incitation à l'investissement	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
				Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI	
					XG	
					19 938	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
					<b>TOTAL II</b>	
					XH	
					19 938	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)	XI	310 850		
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>			XN	310 850		
			XO			



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 06 ETANCHE SERVICES Néant  \*

**I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

**II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES**

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice ZT

**III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
<b>Provisions pour risques et charges *</b>				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
<b>Provisions pour dépréciation *</b>				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
<b>Charges à payer</b>				
CONTRIBUTION C3S	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 06 ETANCHE SERVICES</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
							- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	360 589		Dividendes			ZE	360 589				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions			ZF					
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	<b>360 589</b>		Report à nouveau			ZG	(0)				
										<b>TOTAL II</b>		360 589	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	1 297 068		1 665 317					
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	J8			XQ	106 610		134 777					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	2 041		56 108					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	25 082		44 160					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES			ST	547 829		588 178					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 978 630		2 488 540					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	10 523		13 444					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	4 423		3 810					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	14 946		17 254					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	379 546		457 339					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	293 869		372 887					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				OB	299 063							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.40	%	1.50	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	310 850	Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	168 601	Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	3 3 5 3 5 2 2 9 0 0 0 0 4 3						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL 06 ETANCHE SERVICES Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1	J. ONDA - TMAX CV8	9 992	9 992		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (11) (11)
				19%	15% ou 12.8%	0%	
I - Immobilisations *	1	2 500	2 500				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			2 500				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (11)				(B)	(C)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SARL 06 ETANCHE SERVICESNéant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①\*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SARL 06 ETANCHE SERVICES Néant  \*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.